

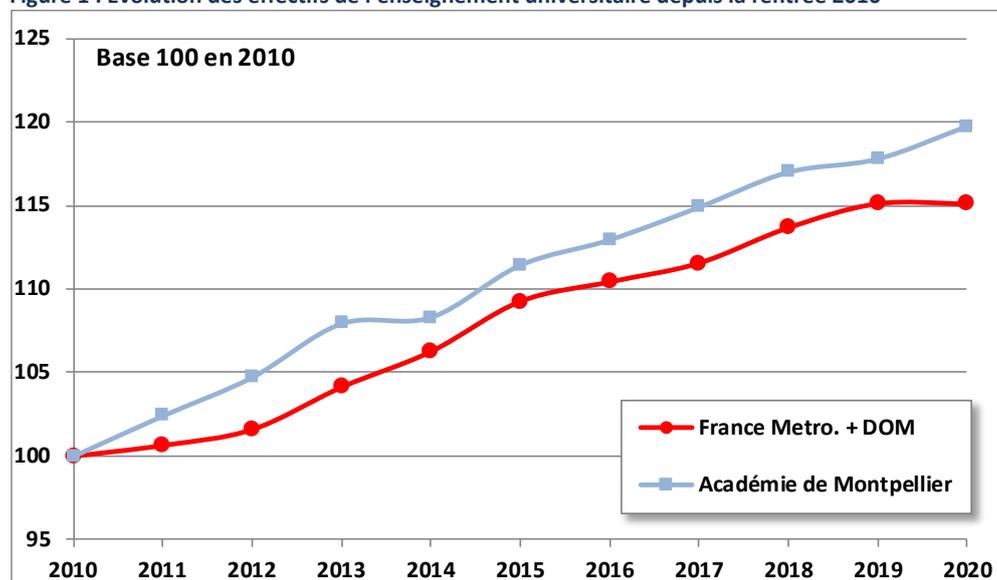
Les effectifs de l'enseignement universitaire à la rentrée 2020



À chaque rentrée, le SIES recalcule les effectifs France Métropolitaine + DOM pour l'année en cours et l'année précédente, les chiffres nationaux ne doivent pas être comparés avec les chiffres de la note d'information « Effectifs de l'enseignement universitaire » de la rentrée précédente.

A la rentrée 2020, dans l'académie de Montpellier, 81 035 étudiants sont inscrits dans les formations universitaires implantées dans 4 établissements. Les effectifs d'étudiants inscrits de Licence et en Master augmentent tandis que ceux inscrits en Doctorat diminuent légèrement. Les formations relevant du domaine des Sciences humaines et Sociales sont celles qui accueillent le plus d'étudiants. Les femmes sont majoritaires dans l'ensemble des disciplines sauf en STAPS (30 %) et en Sciences fondamentales & Applications (36 %).

Figure 1 : Évolution des effectifs de l'enseignement universitaire depuis la rentrée 2010



La progression des effectifs d'étudiants est plus rapide dans l'académie de Montpellier que dans le reste de la France.

Entre 2019 et 2020, le nombre d'étudiants inscrits dans une formation universitaire a augmenté de +1,7 % dans l'académie de Montpellier.

Une évolution inégale des effectifs d'étudiants

Figure 2 : Tableau 1 : Effectifs de l'enseignement universitaire par établissement - Comparaison entre les rentrées 2019 et 2020

	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)	Taux de féminisation (2020) (%)
Université de Nîmes	4 836	5 379	11,2	64,8
Université de Montpellier	42 491	43 004	1,2	55,0
Université Paul Valéry - Montpellier III	20 978	21 518	2,6	67,2
INSPE Académie de Montpellier (1)	2 582	2 437	-5,6	71,9
Université de Perpignan Via Domitia	8 828	8 697	-1,5	54,8
Académie	79 715	81 035	1,7	59,4
France métró + DOM	1 635 350	1 649 978	0,9	58,3

(1) A partir de la rentrée 2019, l'ESPE devient l'INSPE. Il est traité comme une unité à part mais ses formations sont réparties sur les 4 universités de l'académie.

Entre 2019 et 2020, l'université de Nîmes connaît une augmentation de plus de 11 points de ses effectifs (soit environ 540 étudiants supplémentaires). Les effectifs de l'Université de Montpellier et Paul Valéry – Montpellier III augmentent aussi mais dans une moindre proportion : respectivement + 1,2 et + 2,6 points.

A l'opposé, les effectifs de l'INSPE et de l'Université de Perpignan Via Domitia diminuent : respectivement de -5,6 points (- 140 inscrits) et - 1,48 (soit -131 inscrits).

Figure 3 : Effectifs d'étudiants par cursus– Comparaison entre les rentrées 2019 et 2020

	Licence			Master			Doctorat		
	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
Université de Nîmes	4 411	4 940	12,0	391	401	2,6	34	38	11,8
Université de Montpellier	22 699	23 245	2,4	18 174	18 106	-0,4	1 618	1 653	2,2
Université Paul Valéry Montpellier III	15 600	15 966	2,3	4 670	4 884	4,6	708	668	-5,6
INSPE Académie de Montpellier (1)	-	-	-	2 582	2 437	-5,6	-	-	-
Université de Perpignan Via Domitia	6 706	6 472	-3,5	1 786	1 899	6,3	336	326	-3,0
Académie	49 416	50 623	2,4	27 603	27 727	0,4	2 696	2 685	-0,4
France métro + DOM (1)	997 465	1 014 094	1,7	582 701	581 954	-0,1	55 184	53 930	-2,3

(1) A partir de la rentrée 2019, l'ESPE devient l'INSPE.

Les inscriptions en Licence augmentent de 2,4 points dans l'académie, celles en Master augmentent plus légèrement (+ 0,5) tandis que celles en Doctorat diminuent (- 0,4 points)

L'Université de Nîmes connaît une hausse significative de ses effectifs dans l'ensemble des cursus : Licence + 12 points, Master : + 2,5 points, Doctorat + 12 points). Néanmoins, si ces variations relatives sont importantes, elles restent modérées en nombre d'étudiants : respectivement, + 530, + 10 et + 4.

L'Université de Perpignan – Via Domitia perd à la fois des étudiants en Licence (- 3,5 points) et en Doctorat (- 3 points) mais progresse en effectifs d'inscrits en Licence (+ 6,3 points).

Moins d'un étudiant sur deux a obtenu son bac dans l'académie

Figure 4 : Effectifs d'étudiants par académie d'obtention du baccalauréat – Comparaison entre les rentrées 2019 et 2020

	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)	Part (2020) (%)
Académie de Montpellier	38 387	39 487	2,9	48,7
Académies limitrophes :	11 303	11 655	3,1	14,4
Toulouse	2 839	2 970	4,6	3,7
Aix-Marseille	4 865	4 931	1,4	6,1
Grenoble	2 936	3 083	5,0	3,8
Clermont-Ferrand	663	671	1,2	0,8
Autre France Métro+DOM	15 946	16 598	4,1	20,5
Etranger	1 719	1 978	15,1	2,4
Non renseigné (1)	12 360	11 317	-8,4	14,0
Ensemble	79 715	81 035	1,7	

(1) La catégorie « non renseigné » correspond aux étudiants dont on ignore l'académie d'obtention du baccalauréat, ou qui n'ont pas obtenu un diplôme équivalent au baccalauréat.

Alors qu'à la rentrée 2019, le nombre d'étudiants ayant obtenu leur baccalauréat dans l'académie de Montpellier avait diminué, celui-ci remonte pour 2020 : + 2,9 points.

Les étudiants ayant passé leur baccalauréat dans une académie limitrophe représentent 14 % des effectifs. Les étudiants ayant passé leur baccalauréat dans l'académie d'Aix-Marseille sont relativement toujours les plus nombreux (42 %), devant ceux issus des académies de Grenoble et Toulouse (25 % chacune) et de l'académie de Clermont-Ferrand (6 %).

Cette répartition est stable depuis la rentrée 2018.

La plus forte progression relative dans le secteur des Langues

Figure 5 : Tableau 4 : Effectifs d'étudiants par secteur disciplinaire – Comparaison entre les rentrées 2019 et 2020

	Académie					France métro + DOM (1)				
	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)	Part de la discipline (2019) (%)	Taux de féminisation (2020) (%)	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)	Part de la discipline (2019) (%)	Taux de féminisation (2020) (%)
Sc. Humaines et Sociales	14 882	15 307	2,9	18,9	67,7	308 050	316 315	2,7	19,2	72,4
Santé	12 651	12 343	-2,4	15,2	65,6	234 109	217 284	-7,2	13,2	65,6
Droit - Sc. Politique	9 082	9 141	0,6	11,3	68,6	212 070	218 688	3,1	13,3	68,9
Sc éco. - Gestion (Hors AES)	8 918	9 170	2,8	11,3	53,6	204 838	202 334	-1,2	12,3	53,4
Sc. Fonda. Et Application	11 177	11 511	3,0	14,2	37,4	250 821	257 668	2,7	15,6	27,8
Lettres - Arts	5 916	5 122	-13,4	6,3	66,0	91 798	92 596	0,9	5,6	70,0
Langues	5 119	5 964	16,5	7,4	70,8	111 034	115 050	3,6	7,0	72,8
Sc. Nat. - S.V.T.	5 134	5 456	6,3	6,7	62,5	99 032	103 427	4,4	6,3	63,7
A.E.S.	2 583	2 675	3,6	3,3	53,3	32 541	34 930	7,3	2,1	59,4
STAPS	2 980	3 274	9,9	4,0	30,3	59 841	62 053	3,7	3,8	32,8
Pluri Sciences	447	488	9,2	0,6	73,8	16 537	16 261	-1,7	1,0	58,9
Pluri Lettres Langues	826	584	-29,3	0,7	73,5	11 403	9 477	-16,9	0,6	72,5
Ensemble	79 715	81 035	1,7	100,0	59,4	1 635 350	1 649 978	0,9	100,0	58,3

(1) Le total des effectifs pour l'ensemble de la France métropolitaine + DOM n'est pas forcément égal à l'ensemble car seulement les secteurs disciplinaires disponibles dans l'académie de Montpellier sont représentés.

A la rentrée 2020, les formations des Sciences humaines et sociales (18,9 %) et de la Santé (15,2 %) sont les plus représentées.

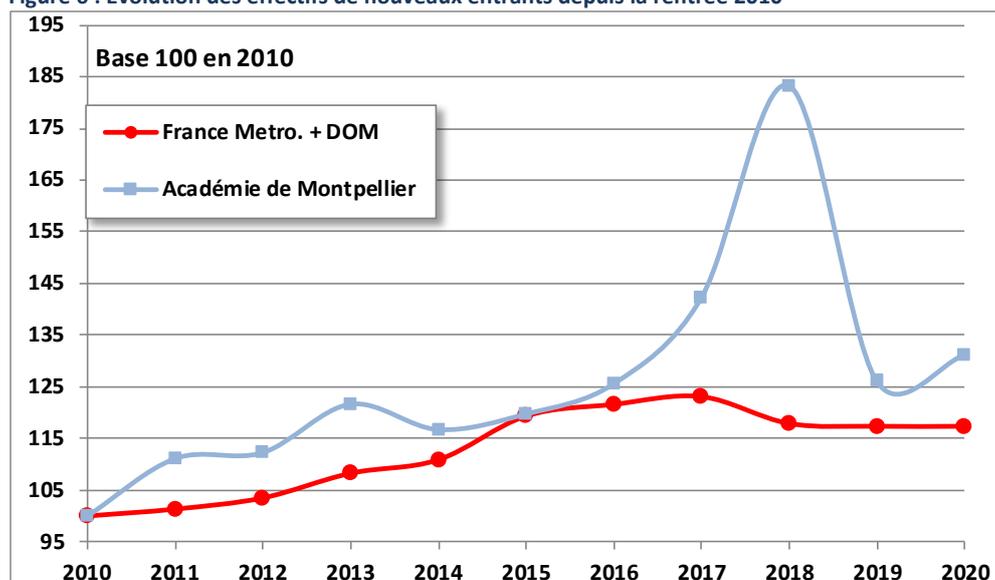
Au niveau national, les trois secteurs qui accueillent toujours le plus d'inscrits sont les Sciences humaines et sociales, les Sciences Fondamentales et Application, et la Santé.

Entre les rentrées 2019 et 2020, les effectifs d'inscrits en Santé diminuent (- 2,4 points). Depuis la réforme de l'accès au parcours de médecine avec la création de PASS et LAS, les étudiants en LAS sont inscrits dans des licences d'autres secteurs.

Le nombre d'inscrits dans le secteur des Langues augmentent fortement entre 2019 et 2020 : + 16,5 points. A l'opposé, les effectifs diminuent dans le secteur Pluri-Lettres et Langues (- 29,3 points). Cette tendance est aussi observée au niveau national avec une diminution relative de - 16,9 points du nombre d'inscrits.

Les nouveaux entrants représentent 19 % des étudiants

Figure 6 : Evolution des effectifs de nouveaux entrants depuis la rentrée 2010



La progression des effectifs des nouveaux entrants est plus forte dans l'académie de Montpellier qu'au niveau national.

En 2020, 16 218 nouveaux étudiants se sont inscrits à l'université soit une progression de 5,3 % des effectifs par rapport à la rentrée 2019.

Figure 7 : Effectifs des nouveaux entrants par établissement – Comparaison entre les rentrées de 2015 à 2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2015-2020 (%)
Université de Nîmes	1 674	1 732	1 609	2 015	1 517	1 977	18,1
Université de Montpellier	6 959	7 323	7 289	10 911	7 179	7 184	3,2
Université Paul Valéry Montpellier III	4 164	4 347	4 525	6 212	4 810	5 080	22,0
INSPE Académie de Montpellier (1)	-	-	-	-	-	-	-
Université de Perpignan Via Domitia	1 954	2 068	2 107	3 434	1 970	1 977	1,2
Académie	14 751	15 470	17 520	22 572	15 534	16 218	9,9
France métro + DOM	329 685	335 896	340 035	325 726	324 237	324 237	-1,7

(1) A partir de la rentrée 2019, l'ESPE devient l'INSPE. L'établissement ne reçoit pas de nouveaux entrants car pour être admis, il faut déjà avoir obtenu un diplôme dans l'enseignement supérieur.

Entre les rentrées 2015 et 2020, le nombre de nouveaux étudiants a augmenté dans l'ensemble de l'académie. La plus forte progression des effectifs concerne l'Université de Nîmes et celle de Paul Valéry Montpellier III, avec respectivement, + 18,1 points et + 22 points en 5 ans.

Figure 8 : Tableau 6 : Effectifs des nouveaux entrants par type de baccalauréat – Comparaison entre les rentrées 2019 et 2020

	Académie				France métro + DOM (1)			
	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)	Part (2020) (%)	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)	Part (2020) (%)
Bac général	10 887	11 308	3,9	70,1	238 924	249 460	4,4	75,0
Bac S	5 370	5 670	5,6	35,1	119 699	125 292	4,7	37,7
Bac ES	3 562	3 681	3,3	22,8	80 378	84 251	4,8	25,3
Bac L	1 955	1 957	0,1	12,1	38 847	39 917	2,8	12,0
Bac technologique (1)	2 286	2 595	13,5	16,1	50 053	50 676	1,2	15,2
Bac techno. STT, STG	1 179	1 501	27,3	9,3	-	-	-	-
Bac techno. Autres	1 107	1 094	-1,2	6,8	-	-	-	-
Bac professionnel	1 060	2 218	109,2	13,7	14 898	15 379	3,2	4,6
Autres formations (Dispense, Bacs internationaux,)	1 301	21	-98,4	0,1	20 095	16 919	-15,8	5,1
Ensemble	15 534	16 142	3,9	100,0	323 970	332 434	2,6	100,0

(1) Le détail des effectifs pour les baccalauréats technologiques n'est pas disponible au niveau national.

Les nouveaux étudiants ont en majorité obtenu un baccalauréat général de série S : 35 %. A l'opposé, les nouveaux étudiants ayant obtenu un baccalauréat professionnel sont relativement les moins nombreux (14 % des effectifs), mais leur nombre a cependant presque doublé passant de 1 060 inscrits à 2 218 (soit + 1 158).

Le nombre de nouveaux entrants en IUT est à la baisse

Figure 9 : Effectif des nouveaux entrants inscrits en IUT par type de baccalauréat – Comparaison entre les rentrées 2019 et 2020

	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)	Part (2020) (%)
Bac général	1 314	1 228	-6,5	68,9
Bac technologique	472	514	8,9	28,8
Bac professionnel	45	41	-8,9	2,3
Autres formations (Dispense, Bacs internationaux,)	0	0	-	-
Ensemble	1 831	1 783	-2,6	100,0

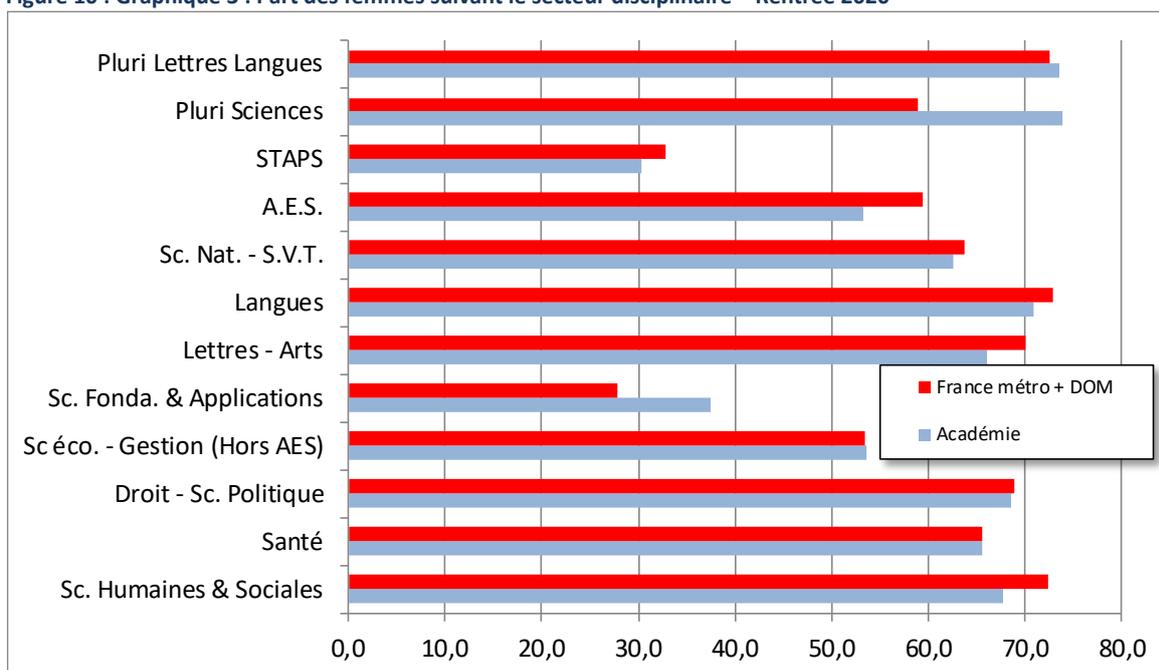
Entre les rentrées 2019 et 2020, le nombre de nouveaux entrants inscrits en IUT a diminué de + 2,6 points. Le nombre de nouveaux inscrits issus des baccalauréats généraux et professionnels a baissé respectivement de 6,5 points et 8,9 points.

Les nouveaux étudiants inscrits en IUT sont essentiellement issus de baccalauréats généraux (69 % des effectifs). A l'opposé, les baccalauréats professionnels sont toujours les moins représentés (2 % des nouveaux inscrits).

Depuis la rentrée 2018, le nombre de nouveaux étudiants inscrits en IUT ayant obtenu un baccalauréat professionnel diminue. Mais en 2020, la baisse est relativement moins importante : - 18 points en 2018, - 52 points en 2019 et - 9 points en 2020.

Les femmes représentent plus de 50 % des effectifs dans la majorité des formations

Figure 10 : Graphique 3 : Part des femmes suivant le secteur disciplinaire – Rentrée 2020



Les femmes sont majoritaires dans les formations universitaires de l'académie de Montpellier avec un taux de féminisation supérieur d'un point à celui du niveau national : 59,4 % pour Montpellier et 58,3 % pour le national.

Les disciplines les plus féminisées sont les Pluri-Lettres et Langues et les pluri-sciences (73 % pour les 2 secteurs). Pour les Pluri-sciences cette prédominance, ne se retrouve pas au niveau national.

Les disciplines les moins féminisées sont encore les STAPS (30 %) et les Sciences Fondamentales & Applications (37 %), mais dans cette dernière discipline, le taux de féminisation continue de progresser (+ 2 points par rapport à 2019).

Figure 11 : tableau 8 : Effectif des femmes selon l'établissement et le cursus – Rentrée 2020

	Licence		Master		Doctorat		Ensemble	
	Effectif	Taux de féminisation (%)	Effectif	Taux de féminisation (%)	Effectif	Taux de féminisation (%)	Effectif	Taux de féminisation (%)
Université de Nîmes	3 198	64,7	265	66,1	23	60,5	3 486	64,8
Université de Montpellier	12 439	53,5	10 427	57,6	802	48,5	23 668	55,0
Université Paul Valéry Montpellier III	10 712	67,1	3 349	68,6	396	59,3	14 457	67,2
ESPE Académie de Montpellier (1)	-	-	1 752	71,9	-	-	1 752	71,9
Université de Perpignan Via Domitia	3 512	54,3	1 109	58,4	146	44,8	4 767	54,8
Ensemble	29 861	59,0	16 902	61,0	1 367	50,9	48 130	59,4

(1) A la rentrée 2019, l'ESPE devient l'INSPE.

Les femmes sont majoritaires dans l'ensemble des cursus. En Licence elles représentent 59 % des inscrits et 61 % en Master. Elles sont néanmoins un peu moins nombreuses à être inscrites en doctorat : 51 %.

Dans l'ensemble des établissements universitaires de l'académie, les femmes sont majoritaires. A l'INSPE, elles représentent 72 % des effectifs inscrits.

Le nombre d'étudiants étrangers diminue dans l'académie

Figure 12 : Tableau 9 : Effectif des étudiants étrangers – Comparaison entre la rentrée 2019 et la rentrée 2020

	Effectifs des étudiants étrangers				Effectifs des nouveaux étudiants étrangers			
	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)	Part des étrangers (2020) (%)	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)	Part des étrangers (2020) (%)
Université de Nîmes	423	476	12,5	9,8	106	135	27,4	8,4
Université de Montpellier	7 048	7 019	-0,4	16,5	615	857	39,3	11,8
Université Paul Valéry Montpellier III	4 192	3 831	-8,6	18,3	851	736	-13,5	16,3
ESPE Académie de Montpellier (1)	136	117	-14,0	4,5	-	-	-	-
Université de Perpignan Via Domitia	1 880	1 651	-12,2	18,7	186	188	1,1	8,9
Académie	13 679	13 094	-4,3	16,4	1 758	1 916	9,0	10,9

(1) L'INSPE ne reçoit pas de nouveaux entrants car ceux-ci ont déjà obtenu un diplôme dans l'enseignement supérieur avant de s'y inscrire. A la rentrée 2019, l'ESPE devient l'INSPE

Les étudiants étrangers représentent 16,4 % de l'ensemble des étudiants de l'académie de Montpellier. Entre les rentrées 2019 et 2020, le nombre d'étudiants étrangers a diminué de 4,3 points. A la rentrée 2019, les nouveaux étudiants étrangers représentent près de 11 % des effectifs des nouveaux étudiants de l'académie.

Suivant les établissements les évolutions ne sont pas les mêmes : l'Université de Nîmes est la seule où le nombre d'étrangers inscrits augmentent entre 2019 et 2020 (+ 12,5 points) ; dans les autres établissements universitaires de l'académie, les effectifs baissent, notamment à l'INSPE (- 14 points).

Méthodologie

Champ : Ensemble des établissements publics proposant des formations universitaires rattachés au MESRI.

Source : Remontée au format SISE des effectifs des universités publiques, des IUT qui leur sont rattachés et des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (INSPE). Les écoles d'ingénieurs rattachées aux universités ne sont pas comptabilisées.

Nomenclature :

Effectifs d'étudiants : Nombre d'inscriptions principales dans les établissements. Les doubles inscriptions ne sont pas comptabilisées, y compris les doubles inscriptions en CPGE. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (Enseignement à distance, formation continue, formation par alternance, apprentissage).

Nouveaux entrants : Etudiants s'inscrivant pour la première fois dans une formation universitaire qu'ils soient nouveaux bacheliers ou non. (Définition SIES).

Cursus : L'ensemble des diplômes universitaires sont réparties en 3 cursus

Licence : Les formations allant de niveau bac+2 (DUT) ou bac+3 (licence générale, licence pro)

Master : Les formations menant à un niveau bac+5 (master général, master pro)

Doctorat : Les formations menant à un niveau bac+8 (ou plus) ainsi que les étudiants préparant une thèse.